

INAUGURATION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LILLE

ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE

(17 avril 1982)

Je voudrais remercier Madame BOUCHERY, la présidente de la Foire et M. ZIMMERMANN, son directeur, d'avoir pris cette année comme thème "le temps libre". Le choix de thèmes originaux ont d'ailleurs contribué au succès et au renom de la Foire de Lille.

Le temps libre est à la fois le prolongement d'un des plus longs combats des travailleurs et une idée neuve qui ne s'est pas encore entièrement imposée. Le long combat, c'est celui de la réduction de la durée du travail : la journée de 8 heures, les congés payés, les 40 heures.

Le gouvernement vient de permettre que de nouvelles et importantes étapes soient franchies. C'était l'un des objectifs des ordonnances sociales qui ont été publiées tout au long du premier trimestre de cette année. Elles ont permis de réamorcer la réduction de la durée hebdomadaire de travail qui butait sur le mur des 40 heures, de généraliser la 5ème semaine de congés et d'ouvrir le droit à la retraite dès 60 ans.

C'est ce temps conquis par les travailleurs, ce temps libéré qui doit notamment permettre de changer la vie, qui doit contribuer à l'épanouissement de cette "nouvelle citoyenneté" dont le gouvernement est en train de jeter les bases. La reconquête du temps libre est l'un des grands enjeux de cette fin de siècle.

C'est un sujet qui revêt, à Lille et dans cette région du Nord/Pas-de-Calais aujourd'hui en pleine mutation, une acuité particulière. Parce que le temps libre découle aussi des nouveaux progrès techniques. C'est le temps gagné par la productivité accrue du travail, par la rentabilisation accrue des machines.

C'est aussi une chance. Une chance pour la famille, pour la culture, pour les activités bénévoles, et c'est une chance encore pour le mouvement associatif. En effet, dans bien des domaines, le mouvement associatif sera un support particulier pour la mise en valeur du temps libre, le support privilégié d'une nouvelle citoyenneté. Le temps libre est enfin une chance pour le développement économique de bien des secteurs et de bien des régions françaises, la Foire Internationale de Lille en est d'ailleurs une illustration remarquable sur ce plan, puisque nombre de stands sont occupés par des entreprises, des commerces, des sociétés de

service qui concourent au développement du tourisme, du sport et des loisirs. Et vous savez que le gouvernement veut favoriser le développement de ce secteur grâce, notamment, au chèque vacances. Sa formule s'apparente à celle, désormais bien connue des salariés, du chèque restaurant. Dès l'hiver prochain il doit permettre à des Françaises et des Français qui ne pouvaient en profiter, de partir enfin en vacances.

Le temps libre, c'est aussi une ambition : l'ambition d'aider nos concitoyens à mieux maîtriser leur vie et non plus à la subir, et surtout à mieux vivre leur temps libre, à le transformer en temps de fête, de joie et d'épanouissement par la responsabilité, l'initiative, l'imagination et la création.

Le temps libre, c'est enfin une volonté : la volonté d'établir de nouveaux rapports entre le temps de travail et le temps libéré.

Le temps libre, c'est donc prendre le temps de vivre après la journée de travail, c'est la fin de la semaine, c'est encore le loisir annuel des vacances. Le temps libre, c'est aussi le temps de mieux vivre "autrement" dans cet espace de l'existence qui survient au terme de la vie active.

Ainsi, après le droit au travail, après le droit à l'éducation, le droit au loisir est devenu une composante de notre temps. Cette promotion du temps libre entre dans le cadre d'une politique comportant cinq options principales :

1°) la réhabilitation de l'éducation populaire, élément primordial de l'éducation ~~et du~~ civisme. Elle permettra à chaque Français, par une meilleure connaissance des mécanismes sociaux, économiques et politiques d'exercer la plénitude de ses droits et de contribuer activement, selon sa volonté et sa capacité, à la gestion démocratique de la société ;

2°) informer et former notre jeunesse, favoriser son insertion sociale et économique, développer les lieux de rencontres, l'aider par une éducation à la responsabilité à assumer et à créer son temps ;

3°) rompre les passivités et les isolements par le développement du loisir social et du loisir de proximité ;

4°) promouvoir le sport de masse qui est le creuset naturel du sport d'élite. Il doit occuper une place importante dans le temps libre des Français ;

5°) enfin, renforcer les actions en faveur du tourisme. Le tourisme commercial et le tourisme

associatif doivent être conçus comme complémentaires l'un de l'autre, fondés sur la découverte ou la redécouverte des Arts et Traditions Populaires, sur la mise en valeur des entités culturelles régionales.

La préparation de plusieurs grands projet est déjà très avancée. Outre l'instauration du chèque vacances, je pense notamment à la promotion de la vie associative et à celle des régions.

C'est dans une participation active à la vie associative que les citoyennes et les citoyens peuvent le mieux s'exprimer durant leur temps libre.

Le développement de la vie associative est un fait nouveau et important dans l'évolution de la société française. La France compte près de 300.000 associations qui regroupent un Français sur deux et qui touchent tous les aspects de la vie quotidienne et notamment : le sport, la culture, l'éducation, les loisirs, le cadre de vie, l'environnement, la consommation.

Il s'agit d'un fait positif, porteur d'avenir, dans la mesure où l'association qui a toujours été l'une des formes majeures de la liberté devient une des conditions essentielles de l'équilibre dans une société à dominante industrielle et urbaine où les groupes tra-

ditionnels, tels que la famille, le village ou le quartier tendent à perdre leur identité. Elle offre à l'individu un moyen d'expression original, un lieu de participation pour une vie collective fondée sur des affinités.

L'association est également une école de démocratie. Elle prépare les citoyens à prendre des responsabilités dans la cité, en mettant à leur portée des objectifs et des possibilités d'engagement. De ce fait, elle contribue à enrichir la vie publique. Elle peut être également l'instrument de la formation civique, de la prise de conscience et du développement communautaire.

La vie associative, en tant que telle, quel que soit son objet ou son champ d'activité, doit être encouragée.

C'est pourquoi, le Gouvernement a confié au Ministre du Temps Libre la mission de conduire, en concertation avec nos partenaires des associations et des mouvements, une très large réflexion qui devrait nous permettre d'assurer la promotion de la vie associative.

Mais, d'ores et déjà, et quelles que soient les décisions d'ordre législatif qu'auront

à prendre à ce sujet le Gouvernement et le Parlement, je tiens à apporter deux précisions.

Il n'est pas question de toucher en quoi que ce soit à la Loi de 1901 et à la liberté d'association.

Il n'est pas question, non plus, d'empiéter sur l'indépendance et l'autonomie des mouvements.

En tout état de cause, je me réjouis que le Salon du Temps Libre de la Foire Internationale de Lille ait donné aujourd'hui aux associations et mouvements de la Région Nord - Pas-de-Calais, la possibilité d'engager cette grande réflexion, en concertation avec le Ministre du Temps Libre.

Le Gouvernement sera particulièrement attentif aux conclusions de ces assises de la vie associative.

En ce qui concerne les régions, nous lançons une campagne "découverte de la France" fondée sur la spécificité culturelle, économique et naturelle de nos régions.

Ce projet ambitieux, nous nous donnons les moyens de la réussir. Il s'inscrit d'ailleurs dans le cadre d'une réforme encore plus importante : la décentralisation. Il implique le concours de tous les organismes qui participent à ce que l'on appelle l'économie sociale : les institutions de la coopération, des banques populaires, de la mutualité. L'Etat apportera évidemment sa contribution à l'expansion des formes sociales du tourisme, ne serait-ce, par exemple, qu'en accordant son soutien aux investissements et à la formation des personnels d'animation et de gestion.

La France est un pays de vocation et de tradition touristique. Si nous sommes convaincus que cette activité est un facteur important du progrès social, nous avons également conscience qu'elle est aussi un instrument non négligeable du progrès économique.

C'est donc un secteur de la vie nationale que l'accroissement et l'aménagement du temps libre ne peuvent que favoriser.

Le thème du Temps Libre traité ici, dans le Nord/Pas-de-Calais, a aussi une signification plus particulière. Car le Nord/Pas-de-Calais a engagé de profondes mutations dans l'esprit de la loi de décentralisation. Le Nord/Pas-de-Calais a longtemps été présenté comme une région peu attractive, peu touristique et qui n'incitait pas aux vacances courtes et rapprochées. Les possibilités de développement touristique de la région étaient méconnues.

Cette situation a bien changé aujourd'hui, grâce à l'action conjuguée de la Région, du département et des villes de la région. La mise en place d'une politique foncière régionale, la création de l'Espace Naturel Régional, la construction de nombreux équipements contribuent peu à peu à donner au Nord/Pas-de-Calais l'image d'une région chaleureuse où il fait bon vivre.

Le mérite essentiel de la Foire Internationale de Lille, est donc de mieux faire connaître

./.

les ressources du Nord/Pas-de-Calais et surtout, de contribuer à les développer. Le Carrefour International des Entreprises pour l'Exportation, organisé par la Jeune Chambre Economique, en est une autre preuve puisqu'il a pour vocation d'intensifier les rapports entre les entreprises du Nord/Pas-de-Calais et leurs clients étrangers potentiels, à une échelle qui dépasse largement celle de l'Europe. Il témoigne de la vocation retrouvée de cette région d'être ouverte vers l'étranger, d'avoir une vocation internationale, foncièrement exportatrice. Ce carrefour pour l'exportation dépasse, lui aussi, la simple dimension régionale. Il n'est pas impossible -en tous cas je le souhaite- qu'il ait une valeur d'exemple : l'exemple d'industriels ambitieux, pour qui l'entreprise signifie d'abord esprit d'entreprise et audace.

La Foire Internationale de Lille est donc cette année encore un événement. Elle démontre le dynamisme du mouvement associatif, l'esprit d'initiative des entreprises du Nord/Pas-de-Calais, la volonté de justice et de solidarité dans les réalisations des collectivités locales.

Elle annonce la nouvelle donne des collectivités locales, le formidable sursaut de la démocratie locale, un exceptionnel dynamisme des régions.

«Le droit aux loisirs est une composante de notre temps» déclare M. Mauroy en inaugurant la Foire de Lille

A PRÈS le travail et l'éducation, le droit aux loisirs est devenu une composante de notre temps, a déclaré M. Pierre Mauroy, Premier ministre, en inaugurant samedi matin la 58ème Foire Internationale de Lille.

Celle-ci est à la fois le «carrefour international des entreprises pour l'exportation», rencontre organisée par la Fédération régionale des Jeunes Chambres Economiques, manifestation commerciale avec les sections traditionnelles de l'alimentation à l'ameublement et premier «salon du Temps Libre» avec tout un éventail d'activités sportives, culturelles et de détente... Dans le cadre de ce salon M. Pierre Mauroy rappela la volonté du gouvernement d'établir de nouveaux rapports entre le temps de travail et le temps libéré.

«Il existe cinq options principales, précisa-t-il, la réhabilitation de l'éducation populaire, la volonté de former et d'informer notre jeunesse, celle de rompre les passivités et les isolements par les loisirs sociaux, la promotion des sports de masse, creuset naturel du sport d'élite, le renforcement des actions en faveur du tourisme commercial et associatif qui sont complémentaires l'un de l'autre...»

**300.000
associations
regroupent
1 Français sur 2**

Le Premier ministre qui était entouré de M. André Henry, ministre du Temps Libre et de M. François Abadie, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, insista sur l'importance de la vie associative dans notre pays. En effet 300.000 associations regroupent 1 Français sur 2.

M. Pierre Mauroy souligna la richesse de cette vie associative véritable école de démocratie, «porteuse d'avenir et forme essentielle de la liberté». Il tint à apporter des précisions sur l'action du gouvernement, à ce sujet :

«Il n'est pas question, dit-il, de toucher à la loi de 1901 et à la

liberté des associations, ni d'empêcher sur l'indépendance et l'autonomie de ces mouvements...»

Une campagne «découverte de la France»

Parlant du tourisme, le Premier ministre annonça le lancement prochain d'une campagne «découverte de la France» fondée sur la spécificité culturelle économique et naturelle de nos régions.

«La tradition et la vocation touristiques de notre pays, dit-il, est un instrument de progrès économique».

Interrogé par les journalistes sur les récents entretiens qu'il avait eu avec le C.N.P.F., M. Pierre Mauroy déclara : «Nous sommes les seuls en France à faire une politique de croissance. La relance est encore fragile. Il faut des investissements qui aillent vers l'avenir et participent au développement industriel. Dans le secteur nationalisé, nous donnerons l'exemple et nous avons voulu faire un effort envers le privé afin qu'il investisse pour permettre à notre pays de gagner la bataille de l'emploi».

Evoquant la semaine de 35 heures en 1985, le Premier ministre tint à souligner que le gouvernement n'avait pas changé sur ce point :

«Nous souhaitons que les accords branche par branche se multiplient. Le gouvernement sanctionnera ensuite ce qui aura été négocié, à une date qu'il choisira et qui ne sera ni 1982, ni 1983...»

A la fin de la visite inaugurale de la Foire Internationale, M. Pierre Mauroy avait souligné l'esprit d'entreprise et d'audace de cette grande manifestation qui invite à la réflexion.

Après avoir salué les deux ministres présents et les personnalités,



La foule des personnalités, entourant MM. Mauroy, Joseph, Henry, Abadie, Paraf et Mme Michèle Bouchery

«Il faut prendre le temps de mieux vivre autrement, dit-il»

tés, il apporta ses encouragements chaleureux à la Jeune Chambre économique qu'il félicita de son travail bénévole considérable pour animer le «carrefour international des entreprises pour l'exportation».

«Le carrefour, dit-il, représente la participation et l'ouverture économique de notre pays en France et hors de France... Il faut être responsables et participer».

Bientôt les chèques-vacances

Après avoir félicité la chanteuse Nelly Laurence de sa belle chanson «expression juste de ma région et de ma ville», dit-il, le Premier ministre insista sur le choix des thèmes originaux et difficiles de la Foire 82 qui est aussi le «salon du Temps libre», prolongement d'un des plus longs combats des travailleurs.

Parlant de cette reconquête du temps libre par les travailleurs, M. Pierre Mauroy annonça que bientôt les chèques-vacances permettront aux Français de partir plus nombreux en vacances et de mieux vivre leur temps libre, transformé en fête, en joie, en évasion, en imagination.

qu'en 1983, aurait lieu le 2ème salon du Tourisme Vert.

M. Lambert, vice-président national des Jeunes Chambres Economiques, insista sur la participation du citoyen et l'ouverture internationale qui confortera la place importante de la France dans le monde.

Brigitte MALOU